

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2387

Société :

RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : HARIFI BACHIR RACHID

Date de naissance : 07 mai - 1949

Adresse 64 HAY AL DAGHRIB MARABI SECT 1 TEMARA

Tél. : 0661376226

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENABDALLAH BRADLY N.
Ophtalmologiste
17, Rue Youssef Ibn Tachfine - Rabat
Tél / Fax : 05 37 76 08 50
05 37 76 08 58

Date de consultation : 25 MAI 2023

Nom et prénom du malade : HARIFI BACHIR RACHID

Age : 74

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Corneite / Allergie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RABAT

Le : 28/05/2023

Signature de l'adhérent[e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 MAI 2023	S		300,00	DR BEN ABDALLAH BRADLY N. OPTOMATOLOGISTE RUE YOUSSEF EL MACHFINE - RABAT TEL / FAX : 0527 66 50 50 TELE : 0527 66 50 58

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Naïf RBAÏA Docteur E. Pharmacie 4420, Lot. Al Moudawine - Erac - Temara Tél.: 0527 66 50 36 INPE : 102081058	26/05/23	450,00

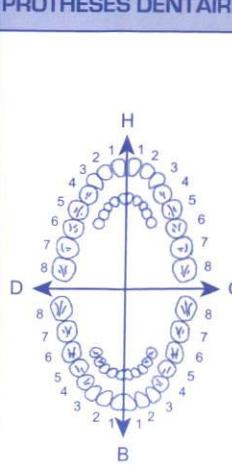
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Opticien Optométriste N° 250-Chigat Tél. 0666 40 40 46	31/05/2023					MONTEUR 300 verres 900 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien	Importateur	Le patient
Veuillez	B2S Health Services, 9, Avenue Belhassan El Ouazzani Centre - Rabat, Maroc	tant la nature des soins.
SO	Importateur:	ODF.
	B2S Health Services, 9, Avenue Belhassan El Ouazzani Centre - Rabat, Maroc	
	PPC 189,00 DH	
	 8 032668 871717	
	Farmigea S.p.A. Via G.B. Oliva, 6/8 56121 PISA - Italy	
D		
		
		
	MONTANTS DES SOINS	
	 6 118001 070442	
	Laboratoires Sothema Bouskoura Opantan® 1 mg/ml collyre en solution Flacon de 5 ml AMM Maroc N° 96R1/20 DMP/21/MAJ PPV : 90,70 DHS	
	407253 MA	
	FIN D'EXECUTION	
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	
		
	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICA	
	H 25533412 00000000 00000000 35533411 FLUCON® COLLYRE	
	B	
	[Création, remontage] Fonctionnel, Thérapeutique, n°	
	LABORATOIRES ALCON 4 Rue Henri Sainte-Claire Deville F-92653 RUEIL-MALMAISON CEDEX	
	 3400932420285	
	FLUCON collyre de 3 ml A.M.M. N° 103DMP/21/NCV Laboratoires Sothema PPV : 22,60 DHS	
	Reimboursable AMO 406665	
	DATE DE L'EXECUTION	
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	
	 6 118001 070244	
	Fabriqué par ALCON CUSI S.A. E-08320 El Masnou - Barcelone	

MALADIE ET CHIRURGIE DES YEUX
CHIRURGIE DE LA CATARACTE (PHACO)
CHIRURGIE DE LA MYOPIE (LASIK)
ANGIOGRAPHIE - LASER - OCT

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
Ancienne Assistante des Hôpitaux de la région Parisienne



الدكتورة بنعبدالله برايلي نادية

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون
جراحة تقويم الرؤبة بالليزر
فحص الشبكية بالليزر
تصوير الأوعية الشبكية - الليزر
خريجة كلية الطب بباريس

RABAT

25 mai 2023

الرباط في :

Mr HARIFI BACHIR Rachid

BLEFARETTE

nettoyer les paupières matin et soir , pendant 15 jours

189,00
149,90

OCULARM pan

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

90,70

OPATANOL

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

22,60

FLUCON. collyre

1 goutte 3 fois par jour, dans l'œil gauche, pendant 8 jours

4521,20

PHARMACIE NADY
Nejat RBAATI
Docteur en Pharmacie
4420, Lot. Al Wifak 550 36
Tél.: 05 37 76 06 50 / 05 37 76 95 58
INPE : 102061056

Dr BENABDALLAH BRADLY.N.
Ophtalmologiste
17, Rue Youssef Ibn Tachfine - Rabat
Tél.: 05 37 76 06 50 / 05 37 76 95 58

Cabinet d'Optique

AL MASSIRAH



Chaque jour

Rabat le : 31/05/2023

Mr/Mme: HARIFI Bachir Rachid

Facture client N°: 11026.

Médecin: Dr NADA

OD	+3.21	-1.50	100 %	
OG	+4.00	-1.50	80 %	

Listes des Achats:

Catégorie	Montant
mouche	300DH
lunettes de port	900DH

Total:

1200DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

Mille deux cent DH

Cachet:



MALADIE ET CHIRURGIE DES YEUX
CHIRURGIE DE LA CATARACTE (PHACO)
CHIRURGIE DE LA MYOPIE (LASIK)
ANGIOGRAPHIE - LASER - OCT

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
Ancienne Assistante des Hôpitaux de la région Parisienne



الدكتورة بنعبدالله برايلي نادية

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة تقويم الرؤية بالليزر
فحص الشبكية بالليزر
تصوير الأوعية الشبكية - الليزر
خريجة كلية الطب بباريس

RABAT

25 mai 2023

الرباط في :

Mr HARIFI BACHIR Rachid

Monture pour vision de près + verres correcteurs antireflets

Vision de près :

OD = + 3.25 (- 1.50 à 100°)

OG = + 4.00 (- 1.50 à 80°)



Dr BENABDALLAH BRADLY.N
Ophtalmologiste
17, Rue Youssef Ibn Tachfine - Rabat
Tél.: 05 37 76 06 50 / 05 37 76 06 51